

APPENDICE NO 2

plusieurs cas elles ont recommandé à leurs clients de venir les consulter et se concerter avec elles. Le client vient, consulte le banquier, emprunte sur son avis, mais le banquier fixe le taux de l'intérêt. Je dis que les banques, plus que tout autre corps au Canada, sont responsables du marasme, mais en aucun cas elles n'ont voulu ou ne veulent l'admettre. Je sou mets à ce comité qu'il ne devrait pas être permis aux banques d'échapper aux responsabilités qui pèsent si justement sur leurs épaules. Elles ont fait ces avances de propos délibéré.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Jelliff, désirez-vous faire quelques observations?

M. JELLIFF: Monsieur le Président, il me répugne de prolonger la discussion sur cette question. Je dois confesser que j'ai entendu tant de choses devant ce comité des banques que j'en suis tout abasourdi; je ne sais pas s'il est sage que je me déboutonne, ou non, mais ce que j'ai à dire c'est que nous, dans l'Ouest, nous sommes en face d'un état de choses, non d'une théorie, et je ne vois pas encore que dans ses longues séances ce comité ait fait une chose qui puisse remédier à cet état de choses. C'est une des questions les plus sérieuses du jour, c'est peut-être la plus importante au point de vue économique. Je doute que nous ayons passé en revue tous les éléments du problème à l'étude. Prenez ma province, l'Alberta. De toutes les provinces canadiennes produisant des céréales, nous sommes les plus éloignés de notre marché. Il nous en coûte plus cher pour vendre nos produits comme nous payons aussi plus cher pour tout ce que nous achetons pour l'exploitation de nos fermes. Nos machines, nos vêtements, toutes les dépenses entrant dans la production du grain ou du bétail ou des autres produits de la ferme, nous coûtent beaucoup plus cher que dans les provinces centrales du Canada. Nous sommes toujours dans une condition désavantageuse, et de plus, à la suite des événements de ces dernières années et surtout de la déflation des prix des produits de l'agriculture, il y a eu une accumulation de nos dettes aux banques, aux compagnies de prêt, aux fabricants de machines, aux marchands, à toutes les personnes qui peuvent avancer au cultivateur. Il faut de quelque manière alléger ce fardeau et je ne vois pas comment nous y parviendrons, si nous ne faisons rien pour diminuer le taux de l'intérêt. En remodelant la loi, nous y laissons la même vieille clause. J'ai cultivé dans l'Ouest, mais je ne parle pas pour moi, mais pour ceux qui m'entourent. Nous cultivons la terre depuis vingt ans, et nous ne pouvons pas porter ce fardeau. Nous ne pouvons pas subsister et payer 8, 9 et 10 p. c. d'intérêt. Pour être plus clair et plus précis, nous ne pouvons pas et nous n'avons pas l'intention de continuer. Il n'y a pour nous qu'une seule issue. Je ne suis pas homme à voir toutes les choses en noir; je suis né plutôt avec un tempérament optimiste et je ne puis me refaire. Je n'aime pas à anticiper la désolation, mais si nous devons continuer à payer un taux aussi élevé pour nos emprunts à courte échéance, je regrette de le dire, mais je crains que nous nous voyions forcés de lever le pied, et de quitter le pays, chose que nous ne voulons pas faire. M. Garland et M. Coote et plusieurs autres, ont parlé de la nécessité dans laquelle s'est trouvé le C. P. R., après avoir donné, il y a nombre d'années ce qu'il considérait comme une formule libérale de contrat, pour vingt ans. Il renouvelle aujourd'hui ces contrats pour 34 ans, avec un intérêt de 7 pour cent, avec amortissement, le 7 pour cent éteignant le principal et l'intérêt. Nous parlons maintenant d'inaugurer un système d'immigration sur les mêmes bases, donnant ce même contrat aux nouveaux venus. Cependant ceux qui sont venus depuis déjà longtemps ont encore besoin d'aide et ne peuvent en obtenir. Maintenant, on me rappelle que les cultivateurs de l'Alberta ont tenté, à deux ou trois reprises, d'en arriver à une entente entre les banques et les sociétés de prêt, afin d'étudier et proposer un mode de consolidation du fort volume des dettes d'aujourd'hui, afin de mettre le cultivateur sur une base qui lui permettrait de se libérer graduellement, mais les banques ont fait la sourde oreille.

Le PRÉSIDENT: Puis-je vous interrompre? Je crois exprimer l'opinion de tous les membres du comité en disant qu'il est important et désirable de trou-